



W E N D E L

28.02.2020

Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

En vertu de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, Wendel publie l'indicateur requis par l'index égalité professionnelle Femmes - Hommes.

Cet index est composé de 4 indicateurs et noté sur 100 points.

Wendel a obtenu 47/100

Indicateur	Résultats	Score
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes	46,8 % en faveur des hommes	0/40
Écarts des augmentations entre les femmes et les hommes	12,2 % en faveur des femmes	35/35
Pourcentage de salariées augmentées après la maternité	Indicateur non calculable	NA
La parité entre les femmes et les hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations	3 femmes et 7 hommes	5/10

Le périmètre de l'index concerne les effectifs de Wendel en France.

Il est important de souligner que Wendel est engagée dans une démarche d'application du principe du « travail égal, salaire égal » selon une approche métier qui n'est pas prise en compte par la méthodologie de l'index.

Wendel accorde la plus grande importance à l'équité et à l'égalité professionnelle dans sa politique de ressources humaines et s'attachera à faire progresser cet index en engageant des actions correctives dans le sens de la loi, tout en continuant d'appliquer la mixité et la diversité au sein de ses équipes.